

**Dépannage, remorquage,
amarrage, grutage**

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage/remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de moteur ou de l'entraînement



DANGER

Protéger l'emplacement de dépannage sur voies publiques.



ATTENTION

- Ne pas remorquer le chargeur pivotant. Tout essai de remorquage entraîne des dommages.
- Le remorquage n'est admis que pour évacuer une zone de danger et que pour charger la machine sur une remorque à plateau surbaissé.



REMARQUE

Les travaux de préparation au remorquage sont fonction si le moteur est tombé en panne et de cette manière l'installation hydraulique entière est rendue hors service ou si seul l'entraînement est tombé en panne et que le moteur puisse entraîner l'installation hydraulique restante.

7.1.1.1 Remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de moteur



ATTENTION

- En cas de panne du moteur, l'appareil ne doit être remorqué qu'à des fins de sortie d'une zone de danger.
- Si l'appareil doit être remorqué sur une longue distance et si un chargement n'est pas possible, démonter les deux arbres de transmission avant le remorquage.

(1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-8/14).

(2) Bloquer les deux roues de l'essieu avant dans les deux directions pour empêcher que le véhicule ne se mette à rouler accidentellement.

(3) Amener le commutateur de marche (4-7/3) en position „0“.



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (4), (6), (7), (11) et (13) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne se trouve pas** dans une zone de circulation publique :

(4) Commuter le levier de renvoi (4-6/4) pour les roues de l'essieu avant mises en position rectiligne juste auparavant en position „direction par essieu AR“.

(5) Desserrer le frein de parking (4-7/4).

(6) Couvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(7) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).

(8) Pousser le distributeur pour l'hydraulique de travail (4-7/2) au-delà de son point de poussée jusqu'à sa première position.

(9) Al'aide d'un appareil de levage approprié, par ex. avec un deuxième chargeur pivotant avec godet monté, soulever le bras du chargeur pivotant à remorquer de sorte qu'un appui mécanique du bras puisse être inséré sur la machine à remorquer (7-1).



Fig. 7-1



REMARQUE

- Si l'appareil est tombé en panne depuis longtemps, desserrer les tuyaux hydrauliques des vérins de levage avant l'élingage de l'appareil de levage. Recueillir l'huile hydraulique s'échappant pendant cette opération dans un réservoir récepteur d'huile suffisamment grand.
- Une fois le processus de remorquage effectué, les vérins de levage doivent être remplis d'huile hydraulique et l'air doit y être évacué en levant et en abaissant plusieurs fois de suite le bras.

(10) Relever le bras et l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant la cale de vérin (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et descendre le bras jusqu'à l'appui du bras.

(11) Fermer les deux robinets à boisseau sphérique (1-2/1 et 1-2/2).

(12) Amener le distributeur de l'hydraulique de travail (4-7/2) dans sa position initiale.

(13) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).

(14) Monter la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage vers l'avant) ou (7-3/1 – remorquage vers l'arrière)] et sur le véhicule remorqueur.

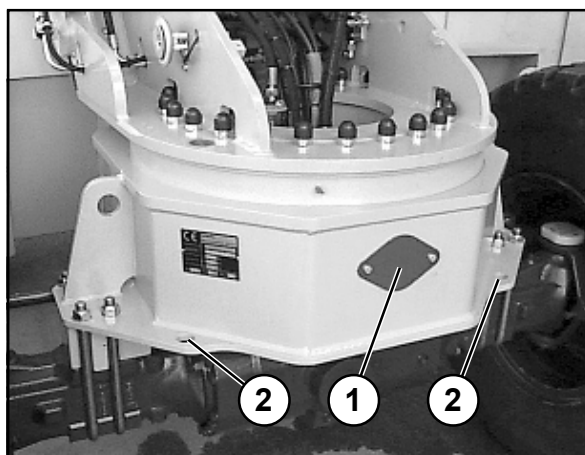


Fig. 7-2



ATTENTION

Si la machine ne dispose pas d'accouplement de manœuvre et de remorquage, celle-ci ne doit être remorquée que vers l'arrière.

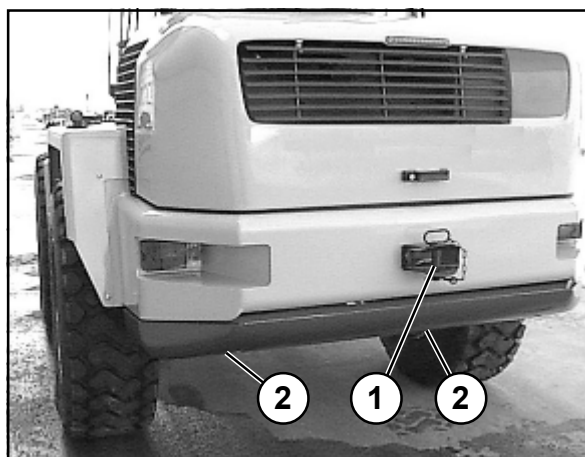


Fig. 7-3

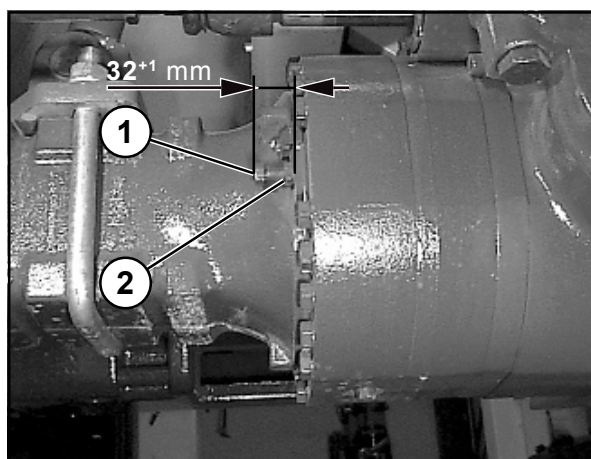


Fig. 7-4a

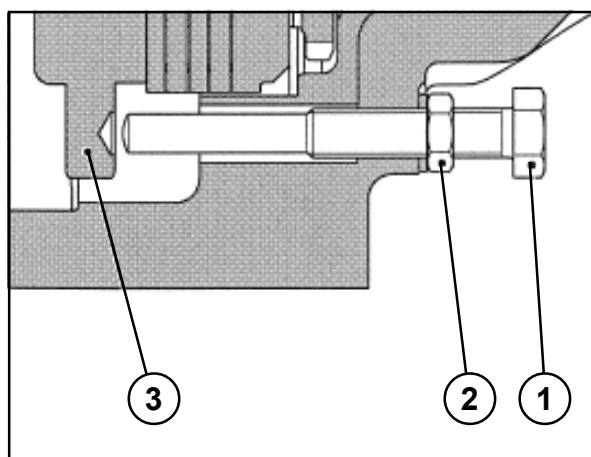


Fig. 7-4b

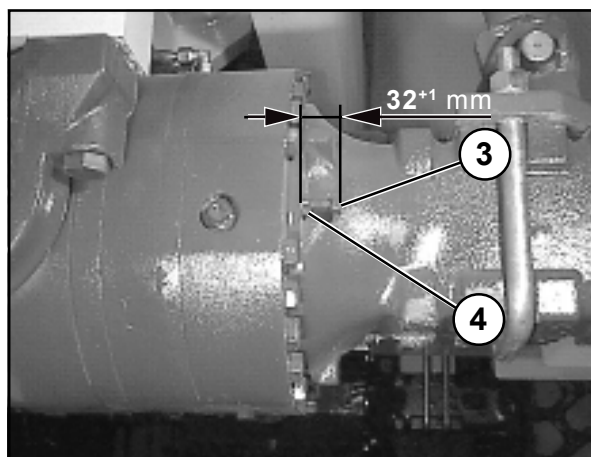


Fig. 7-5

(15) Desserrer l'accumulateur à ressort (15). A cet effet, desserrer les contre-écrous (7-4a/2 ou 7-4b/2 et 7-5/4) et les repousser d'env. 6 mm du corps de l'essieu.

Visser les vis de serrage (7-4a/1 ou 7-4b/1 et 7-5/3) jusqu'à la butée de la plaque de pression (7-4b/3) dans le corps de l'essieu. Une résistance notoire doit être perceptible sur la butée.

Puis continuer à visser les vis de réglage en alternance d'env. 1/4 de tour.

La course nécessaire à un déclic est d'un tour.



ATTENTION

- La valeur „1 tour“ ne doit pas être dépassée.
- Le resserrage des vis de serrage doit se faire de manière synchrone. C'est-à-dire le processus de serrage pour les deux vis doit être répété de manière synchrone lors de l'enfoncement des vis par 1/4 tour afin d'empêcher un coincement ou un mauvais positionnement.
- Effectuer le desserrage de l'accumulateur à ressort à gauche et à droite de l'essieu.

Réglages après chaque déclic manuel

- Dévisser les vis de serrage (7-4a/1 ou 7-4b/1 et 7-5/3) ainsi que les contre-écrous (7-4a/2 ou 7-4b/2 et 7-5/4) et les joints.
- Remplacer les bagues d'étanchéité.
- Graisser les vis de serrage avec la graisse au silicone TECNOLUBE 101.
- Remonter les vis de réglage ainsi que les contre-écrous et les joints.

(16) Revisser les vis de réglage de manière à ce que la cote de la tête de la vis par rapport à l'essieu soit de 32+1 mm.

(17) Bloquer la position des vis de réglage avec les contre-écrous.



ATTENTION

Respecter impérativement la cote de projection 32+1 mm (7-4a ou 7-5).

(18) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. A cet effet, les soupapes de limitation de haute pression intégrées dans la pompe à cylindrée variable ont une fonction appelée Bypass, c'est-à-dire en tournant (d'env. 2 tours ? la vis correspondante (7-6/1), l'insert de soupape est désollicité de manière à ce qu'une circulation d'huile soit possible.



REMARQUE

Une fois le processus de remorquage terminé (7-6/1), revisser la vis. La valeur de réglage initiale des soupapes de limitation de pression existe à nouveau.

(19) Retirer les cales.



DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- Pour des distances plus longues, charger le véhicule en panne (points d'amarrage voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-3/1 et 7-3/2).
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manœuvre et de remorquage avant (7-2/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manœuvre et de remorquage arrière (7-3/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/de prise en charge (7-2/2 et 7-3/2) est de 3,0 t pour un angle de 45°.
 - Respecter les hauteurs de passage !

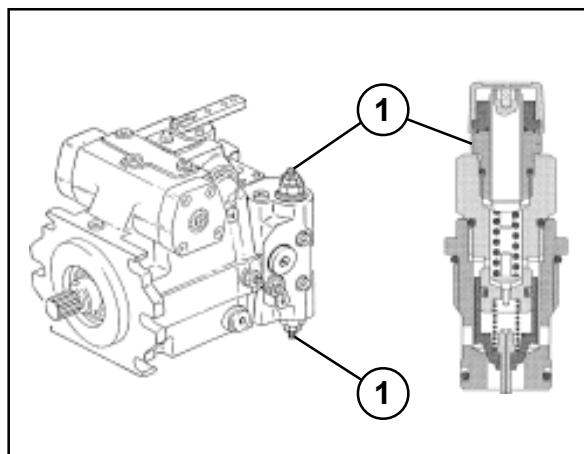


Fig. 7-6

7.1.1.2 Remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de l'entraînement

(1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-8/14).

(2) Amener le commutateur de marche (4-7/3) en position „0“.



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (4), (6), (7), et (11) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne se trouve pas** dans une zone de circulation publique :

(3) Serrer le frein de parking (4-7/4).

(4) Commuter le levier de renvoi (4-6/4) pour les roues de l'essieu avant mises en position rectiligne juste auparavant en position „direction par essieu AR“.

(5) Bloquer les deux roues de l'essieu avant dans les deux directions pour empêcher que le véhicule ne se mette à rouler accidentellement.

- (6) Couvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
- (7) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).
- (8) Relever le bras et l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant la cale de vérin (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et descendre le bras jusqu'à l'appui du bras.
- (9) Fermer les deux robinets à boisseau sphérique (1-2/1 et 1-2/2).
- (10) Arrêter le moteur.
- (11) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).
- (12) Monter la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage vers l'avant) ou (7-3/1 - remorquage vers l'arrière)] et sur le véhicule remorqueur.



ATTENTION

Si la machine ne dispose pas d'accouplement de remorquage et de manœuvre, celle-ci ne doit être remorquée que vers l'arrière.

- (13) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. À cet effet, les soupapes de limitation de haute pression intégrées dans la pompe à cylindrée variable ont une fonction appelée Bypass, c'est-à-dire en tournant la vis correspondante (7-6/1), l'insert de soupape est désollicité de manière à ce qu'une circulation d'huile soit possible.



REMARQUE

Une fois le processus de remorquage terminé (7-6/1), revisser la vis. La valeur de réglage initiale des soupapes de limitation de pression existe à nouveau.

- (14) Retirer les cales.
- (15) Démarrer le moteur.
- (16) Desserrer le frein de parking (4-7/4).



DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- Pour des distances plus longues, charger le véhicule en panne (points d'amarrage voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-3/1 et 7-3/2).
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manœuvre et de remorquage avant (7-2/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manœuvre et de remorquage arrière (7-3/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/de prise en charge (7-2/2 et 7-3/2) est de 3,0 t pour un angle de 45°.
 - Respecter les hauteurs de passage !

7.2 Grutage

Le véhicule à gruter doit être préparé comme suit :

- (1) Serrer le frein de parking (4-7/4).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-7/3) en position „0“.
- (3) Enclencher le rapport „Alpha maxi (pictogramme Escargot)“ (4-7/1).
- (4) Soulever ou descendre le bras de telle sorte que son point le plus bas ou le point le plus bas du godet soit au moins à 30 cm au-dessus de la chaussée (5-2).
- (5) Fermer les robinets à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/1 et 1-2/2).
- (6) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).
- (7) Fermer les portes.
- (8) Plier le rétroviseur extérieur vers l'intérieur.



ATTENTION

Respecter particulièrement les points suivants lors du grutage, fig. 7-7 :

- Le point de levage (A_1 - véhicule sans godet standard, ou A_2 - véhicule avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être exactement à la verticale du centre de gravité (C_1 ou C_2) du véhicule, de manière à ce que le dispositif de prise de charge soit à l'horizontale au-dessus de l'axe longitudinal de l'engin.
- Les points d'attache (D) doivent être à la verticale des points de levage de l'engin (7-8/flèches et 7-9/flèches).



DANGER

Les élingues doivent tolérer une résistance de traction d'au moins 6,5 t.

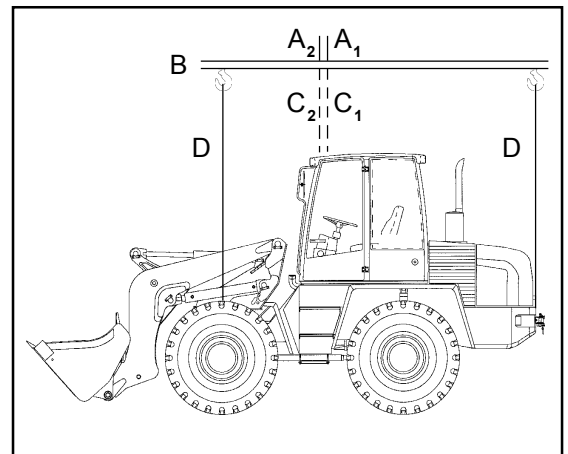


Fig. 7-7

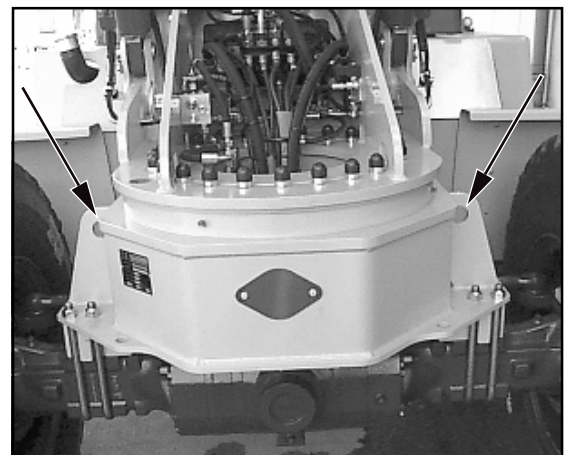


Fig. 7-8

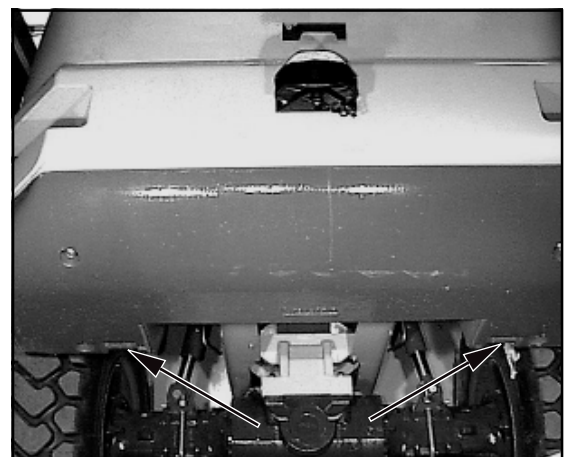


Fig. 7-9